



Service départemental  
de communication interministérielle  
de la Corrèze

Tulle, le 24 mai 2018

## COMMUNIQUÉ - PRESSE

### **Organisation d'une élection municipale partielle complémentaire à Sexcles**

A la suite de la démission de M. Claude Alrivie, maire de Sexcles et M. Jacques Schmidt, 2<sup>e</sup> adjoint, une élection municipale partielle complémentaire doit être organisée à Sexcles.

Les électeurs et électrices de la commune de Sexcles sont convoqués le **dimanche 17 juin 2018** en vue de procéder à l'élection de deux conseillers municipaux. En cas de nécessité, un second tour de scrutin aura lieu le dimanche 24 juin 2018.

*Les candidatures doivent être déposées à la préfecture – bureau des élections :*

#### **Pour le 1<sup>er</sup> tour :**

- du lundi 4 juin au mercredi 6 juin 2018 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30
- jeudi 7 juin 2018 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

#### **En cas de 2<sup>ème</sup> tour :**

- lundi 18 juin 2018 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30
- mardi 19 juin 2018 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

#### **Précisions :**

1 - Les candidats non élus au 1<sup>er</sup> tour sont automatiquement candidats au 2<sup>ème</sup> tour.

2 - Les candidats qui ne se seraient pas présentés au premier tour ne peuvent déposer une déclaration de candidature pour le second tour, uniquement dans le cas où le nombre de candidats présents au premier tour aurait été inférieur au nombre de sièges de conseillers municipaux à pourvoir.

#### **Contact presse**

Isabelle POUGEADE – Guillaume CHIQUET

☎ 05.55.20.56.75 – fax : 05.55.20.73.43

[isabelle.pougeade@correze.gouv.fr](mailto:isabelle.pougeade@correze.gouv.fr)

[guillaume.chiquet@correze.gouv.fr](mailto:guillaume.chiquet@correze.gouv.fr)

✉ 1 rue Souham – BP 250 – 19012 Tulle cedex. ☎ Standard : 05.55.20.55.20 – Télécopie : 05.55.20.73.43

Site internet départemental : <http://www.correze.gouv.fr/>



Facebook



Twitter